



Informations diverses

Hoftname

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous informions de la volonté de recenser en partenariat avec la commune, les HOFTNAME du village. En traduction littérale le terme veut dire « nom de cour, ou nom de ferme ».

Une petite équipe a commencé ce travail de longue haleine interrompu au printemps et durant la canicule. Très rapidement on s'est heurté aux questions habituelles que se sont posés tous ceux qui dans d'autres villages ont fait ce travail, à savoir, retrouver la mémoire du passé, quelle prononciation est la plus fidèle possible ?

Quelle orthographe retenir, combinant prononciation et écriture, sachant que le dialecte alsacien n'est pas une langue écrite.

Car l'intonation souvent spécifique attachée à ces fameux HOFTNAME a traversé le temps et suivant qu'on s'adresse aux plus anciens les utilisant encore et dans leur jeunesse, ou aux générations actuelles, on n'a plus la même prononciation.

Sans oublier que les actuels noms des occupants des maisons ne sont parfois plus les descendants des familles initiales.

Et lorsque c'est toujours le cas, ils ne pratiquent souvent plus couramment le dialecte. De même, la tradition orale d'utiliser ces noms de fermes, qui n'ont pas de valeur administrative se perd. Dès lors, la tentation d'orthographier ces noms en partant de l'allemand ou du français est souvent un casse-tête.

Alors, on essaiera d'en faciliter l'écriture et la lecture tout en restant le plus proche possible du vrai parler local, « so wie de Schnawel gewachse esch », ce qui pour corser le tout, peut changer d'un village à l'autre.

Pour l'instant plus d'une centaine de noms ont été recensés. Il faudra dans les mois à venir trier, vérifier si ce sont bien des Hoftname ou simplement des noms d'état civil de familles, contrôler la liste



*S' Kipperhansel's ancienne belle maison de Schwindratzheim - 17^e siècle démolie en 1980 et remontée à l'Ecomusée d'Ungersheim
(Photo RG - prise au musée d'Ungersheim)*

avec des instances spécialistes de la langue alsacienne, pour arriver à un résultat qui est peut-être discutable, mais qui a au moins le mérite d'exister.

Puis, en dernier lieu, comme cela a été fait ailleurs, le but est de transposer le tout sous forme de plaques et les apposer sur les maisons, après accord des propriétaires.

Et naturellement, comme dans toutes les initiatives qui ont déjà eu lieu ailleurs, il faudra aussi trouver les financements publics, communaux et autres.

En attendant la concrétisation de cette aventure, que vous utilisiez encore un HOFTNAME pour votre maison ou pas, ou qu'ils soient seulement inscrits dans votre lointaine mémoire,

« bonne et belle année 2024 »

*Pour le groupe de recherches des Hoftname :
Roland Goetz – Bernard Wendling – René Sutter*